



**ANSD**

REPUBLIQUE DU SENEGAL

-----  
MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

-----  
**AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE  
ET DE LA DEMOGRAPHIE**

# **SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL EN 2016**

**FEVRIER 2019**

<b>Directeur Général, Directeur de publication</b>		<b>Babacar NDIR</b>
Directeur Général Adjoint		Allé Nar DIOP
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale		Mbaye FAYE
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales		Papa Ibrahima Silmang SENE
Directeur du Management de l'Information Statistique		Mamadou NIANG
Conseiller du DG de l'ANSD et Président du Comité de lecture et de validation		Seckène SENE
Conseiller du DG chargé de l'action régionale		Mamadou DIENG

### **COMITE DE LECTURE ET DE VALIDATION (CLV)**

Seckène SENE, Amadou FALL DIOUF, Mady DANSOKHO, Idrissa DIAGNE, Mamadou BALDE, Oumar SENE, Insa SADIO, Mamadou DIENG, Abdoulaye M. TALL, Mahmoud DIOUF, Mamadou AMOUZOU, Atoumane FALL, Ndeye Binta DIEME COLY, Awa CISSOKHO, Momath CISSE, Bintou DIACK, Nalar K. Serge MANEL, Adjibou Oppa BARRY, Ramlatou DIALLO, Djiby DIOP, Alain François DIATTA, El Hadj Malick GUEYE, Mamadou BAH.

### **COMITE DE REDACTION**

AVANT-PROPOS	Seckène SENE
0. PRESENTATION DU PAYS	Djiby DIOP
1. ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION	Khoudia WADE& Ami Colé CISSE
2. MIGRATION	Awa CISSOKO et Ndèye Lala TRAVARE
3. EDUCATION ET FORMATION	Alioune TAMBOURA & Fatimatou SY
4. EMPLOI	Tidiane CAMARA & Serge MANEL
5. SANTE	Khoudia WADE& Cheikh Ibrahima DIOP
6. JUSTICE	Maguette SARR & Boubacar DIOUF
7. ASSISTANCE SOCIALE	Fatimatou SY & Alioune TAMBOURA
8. EAU ET ASSAINISSEMENT	Ndeye Binta Diémé
9. AGRICULTURE	Kandé CISSE
10. ENVIRONNEMENT	Ndèye Khoudia Laye SEYE
11. ELEVAGE	Ndèye Khoudia Laye SEYE/Kandé CISSE
12. PÊCHE ET AQUACULTURE	Mouhamadou Bassirou DIOUF
13. TRANSPORT	Jean Paul Diagne
14. BTP	Bintou Diack LY/ Mamadou DAFPE
15. PRODUCTION INDUSTRIELLE	Mamadou THIOUB
16. INSTITUTIONS FINANCIERES	Ndèye LO & Malick DIOP
17. COMMERCE EXTERIEUR	El Hadj Oumar SENHOR
18. COMPTES ECONOMIQUES	Adama SECK & Khoudia Laye SEYE
19. PRIX A LA CONSOMMATION	El Hadji Malick CISSE & Baba NDIAYE
20. COÛT A LA CONSTRUCTION	Mor LÔ
21. FINANCES PUBLIQUES	Hamady DIALLO & Seynabou SARR & Madiaw DIBO
22. MINES ET CARRIERES	Wouddou Dème KEITA

### **AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE**

Rocade Fann Bel-air Cerf-volant - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : [www.ansd.sn](http://www.ansd.sn) ; Email: [statsenegal@ansd.sn](mailto:statsenegal@ansd.sn)

**Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers**

**ISSN 0850-1491**

## PRESENTATION DU PAYS

### Population

En 2016, la population du pays est estimée à 14 799 859 personnes. Les femmes représentent 7 427 372 et les hommes 7 372 487 soit respectivement 50,19% et 49,81%. Cette population se caractérise par sa jeunesse car 50,3% est âgée de 18 ans et moins.

### Données physiques

Situé à l'extrême ouest de l'Afrique occidentale avec une façade maritime de plus de 700 km sur l'océan atlantique qui le limite à l'Ouest, le Sénégal couvre une superficie de 196 712 Km<sup>2</sup>. Le territoire Sénégalais est limité au Nord par la Mauritanie, à l'Est par le Mali et au Sud par la Guinée et la Guinée Bissau. La République de Gambie qui occupe tout le cours inférieur du fleuve du même nom, constitue une enclave de 25 km de large et près de 300 km de profondeur à l'intérieur du territoire sénégalais.

### Données climatologiques

Le Sénégal est un pays de l'Afrique subsaharienne, avec un climat de type soudano-sahélien. Le climat est tropical au sud et semi désertique au nord ; il se caractérise par l'alternance d'une saison sèche de novembre à mi-juin et d'une saison humide et chaude de mi-juin à octobre. La pluviométrie moyenne annuelle suit un gradient décroissant du Sud au Nord du pays. Elle passe de 1200 mm au Sud à 300 mm au Nord, avec des variations d'une année à l'autre. Trois principales zones de pluviométrie correspondant à trois zones climatiques sont ainsi déterminées : une zone forestière au Sud, une savane arborée au centre et une zone semi-désertique au Nord.

### Données hydrographiques

Outre l'Océan Atlantique qui le limite à l'Ouest, les ressources en eaux de surface au Sénégal sont constituées par quatre fleuves : le fleuve Sénégal au nord (1700 Km de long), le fleuve Saloum (250 km) au centre, le fleuve Gambie (1 130 km) au centre et le fleuve Casamance (300 km) au sud. Des lacs et des rivières complètent le régime hydrologique. La réalisation des Grands Barrages de Diama et de Manantali, en particulier, que le Sénégal partage avec le Mali et la Mauritanie à travers l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS), contribue à la maîtrise des ressources hydrauliques et partant, au développement de l'agriculture, de l'élevage, de la navigation, de l'approvisionnement en eau potable et en énergie pour les populations.

## Organisation administrative

Le Sénégal est une République laïque, démocratique et sociale qui assure l'égalité de tous les citoyens devant la loi, sans distinction d'origine, de race, de sexe, de religion et qui respecte toutes les croyances. La Constitution consacre le principe de la démocratie en rappelant que la souveraineté nationale appartient au peuple sénégalais qui l'exerce par ses représentants ou par la voie du référendum. La forme républicaine de l'État prend appui sur le caractère démocratique du système politique marqué par la séparation et l'indépendance des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire.

Le Président de la République est le gardien de la Constitution. Il est le premier Protecteur des Arts et des Lettres du Sénégal. Il incarne l'unité nationale. Il est le garant du fonctionnement régulier des institutions, de l'indépendance nationale et de l'intégrité du territoire. Il détermine la politique de la Nation. Il préside le Conseil des ministres.

Le Président est élu au suffrage universel à deux tours. Son mandat est de sept ans, renouvelable une seule fois (la durée du mandat avait été ramenée à cinq ans en janvier 2001, puis rétablie à sept ans en octobre 2008 et, enfin, ramenée à cinq ans en 2016, suite au Référendum).

L'Assemblée nationale est l'institution où le peuple délègue ses représentants appelés députés, pour exercer le pouvoir législatif. Elle vote la loi, contrôle l'activité gouvernementale, peut provoquer la démission du Gouvernement par le vote d'une motion de censure.

Cent cinquante députés siègent à l'Assemblée nationale. Le scrutin est majoritaire à un tour au niveau des départements à concurrence de 90 députés et proportionnel sur une liste nationale à concurrence de 60 députés.

Mis en place une première fois en janvier 1999, le Sénat avait été supprimé, pour des raisons d'économies, à la suite d'un référendum constitutionnel organisé le 7 janvier 2001. Il est rétabli en mai 2007, puis supprimé à nouveau en septembre 2012.

En 2008, la loi 2008-14 du 18 mars 2008 a modifié la loi 72-02 du 1er février 1972 relative à l'organisation de l'Administration Territoriale et Locale et a porté le nombre de régions à 14 dont trois nouvelles : Kaffrine, Kédougou et Sédhiou. Les départements sont au nombre 45 subdivisés en Arrondissements, Communes, Communautés rurales et Villages. Le village ou le quartier correspond à la cellule administrative de base. Les grandes communes du Sénégal (Dakar, Rufisque, Pikine, Guédiawaye et Thiès) sont subdivisées en communes d'arrondissement. Il y a deux modes de gestion du territoire qui se côtoient : un mode déconcentré dans lequel le pouvoir local est exercé par des agents de l'Etat et un mode décentralisé dans lequel le pouvoir local est exercé par des organes élus.

Dans le mode déconcentré, la région est placée sous l'autorité du Gouverneur, le département sous celle du Préfet et l'arrondissement sous celle du Sous-préfet.

Dans le mode décentralisé, la région en tant que collectivité locale est gérée par le conseil régional, la commune par le conseil communal et la communauté rurale par le conseil rural.

En 2013, l'Acte III de la décentralisation<sup>1</sup> procède à la communalisation intégrale par l'érection des communautés rurales et des communes d'arrondissement en communes.

Chaque niveau est dirigé par une autorité à savoir :

- un gouverneur pour chaque région ;
- un préfet pour chaque département ;
- un sous- préfet par arrondissement ;
- un maire par commune ;
- et un chef de village ou de quartier au niveau le plus périphérique.

La capitale du Sénégal, Dakar, est en même temps la capitale de la région du même nom, presque 550 km<sup>2</sup> située à l'extrême Ouest du pays.

## **Environnement économique**

### **A. L'environnement économique et financier international**

En 2016, après avoir atteint 3,2% en 2015, la croissance mondiale stagne quasiment à 3,1%. L'explication est les difficultés que vivent les pays avancés et certains pays émergents<sup>2</sup>. En 2016, le PIB de la Chine (6,6%) connaît une baisse de 0,3% par rapport à 2015. En 2016, l'Afrique subsaharienne enregistre une diminution des recettes issues des produits de bases liée à une conjoncture économique défavorable. Ce qui entraîne la baisse de l'activité économique passant de 1,4% contre 3,4% en 2015. Les pays émergents et ceux en développement enregistrent une croissance de 4,2% contre 4,0% en 2015 ; une amélioration résultant de la bonne tenue des économies asiatiques et du Moyen Orient.

Dans les pays développés, la croissance s'établit à +1,6% contre +2,1% en 2015, dénotant une baisse. Celle-ci trouve son explication dans le ralentissement de la croissance dans la zone euro<sup>3</sup>, la diminution de la demande aux Etats-Unis<sup>4</sup> et la stagnation de la croissance japonaise à 0,5% entre 2015 et 2016.

---

<sup>1</sup> Loi n° 2013-10 du 28 décembre 2013 portant Code général des Collectivités locales.

[https://www.au-senegal.com/IMG/pdf/code\\_general6119.pdf](https://www.au-senegal.com/IMG/pdf/code_general6119.pdf) (du 25 janvier 2019)

<sup>2</sup> Chine et <sup>des</sup> pays exportateurs de pétrole.

<sup>3</sup> +1,7% 2016 contre 2,0% en 2015

<sup>4</sup> 1,6% 2016 contre 2,6% en 2015

Les échanges commerciaux connaissent en 2016 une croissance moins soutenue. Elles passent de +2,3% contre +2,6% en 2015. La diminution de la croissance dans les pays développés en est l'explication. Des baisses seront notées dans le commerce des matières premières. Le prix du baril de pétrole baisse de 15,4% en 2016. Cette baisse affecte également les matières premières non combustibles estimée à 2,7%.

Les prix à la consommation dans les pays avancés ont connu une évolution de 0,8% en 2016 contre 0,3% en 2015. Dans les pays émergents et en développement, la hausse des prix s'établit à 4,5% en 2016 contre 4,7% en 2015.

Le marché financier est marqué par un assouplissement de la BCE et d'une certaine incertitude après le «Brexit»<sup>5</sup>. Au Etat-Unis, le relèvement du taux de fonds fédéraux n'a pas eu d'effet sur les conditions financières et sur la croissance des salaires. En Europe, on note un durcissement des conditions financières avec le relèvement des taux d'intérêt réels, suite à l'objectif de diminution des anticipations inflationnistes. L'incertitude qui pèse avec la sortie de la Grande Bretagne de l'UE affecte aussi le marché financier.

Les économies émergentes exportatrices de matières premières, pour faire face à la dépréciation de leur monnaie et anticiper les effets inflationnistes, ont relevé leur taux directeur<sup>6</sup>.

## B. Croissance et compétitivité

### a) Estimation des ressources et emplois du PIB en 2016

#### - Les ressources du PIB

En 2016, l'augmentation attendue du PIB réel est de 6,6%. Elle résulte de la vitalité des secteurs primaire, secondaire et tertiaire enregistrant respectivement des croissances de +9,9%, +6,8% et +5,6%.

#### - Le secteur primaire

La hausse prévue en 2016 reste moins forte que celle enregistrée en 2015. A 9,9% cette année, elle se hisse à 18,2% celle précédente. Les bonnes performances dans les sous secteurs de l'agriculture et de la pêche expliquent cette hausse.

Dans le **sous-secteur de l'agriculture**, les performances des programmes gouvernementaux sont expliquées, entre autres, par la mise à disposition des intrants, des semences de qualités, ainsi que du matériel agricole subventionné et exonéré. En plus, si un bon hivernage et une maîtrise de la situation phytosanitaire se réalisent, on pourrait enregistrer un accroissement de 12,3% en 2016, ce qui

<sup>5</sup> Le "Brexit" est une abréviation de "British Exit", désignant la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (UE).  
<https://www.touteurope.eu/actualite/qu-est-ce-que-le-brexit.html> (du 25 janvier 2019)

<sup>6</sup> Les taux directeurs sont les taux d'intérêt au jour le jour fixés par la banque centrale d'un pays ou d'une union monétaire, et qui permettent à celle-ci de réguler l'activité économique.  
[https://fr.wikipedia.org/wiki/Taux\\_directeur](https://fr.wikipedia.org/wiki/Taux_directeur) (du 25 janvier 2015)



pourrait dénoter une baisse par rapport à 2017 avec 31,7%. Les cultures vivrière et industrielle connaissent toutefois de moins bonne performance qu'en 2015 où elles enregistraient 35,4% et +20,9% d'accroissement. Cette année, il est de 12,8% et 10,6%.

#### - **Le sous-secteur de l'élevage**

Dans ce secteur, les productions de lait, d'œufs et de volaille portent la croissance de la production à 5,7% en 2016. En 2015, cette croissance était de 4,8%. L'amélioration des races bovines et la maîtrise des maladies des volailles et la demande importante expliquent, entre autres, cette performance.

#### - **Le sous-secteur de la pêche**

La pêche artisanale et celle industrielle enregistrent dans les six premiers mois de 2016 respectivement un accroissement de +12,5% et +34,1%. Cette performance tient à l'accroissement des prises de sardinelle, de maquereaux et de chinchards. Globalement ce secteur enregistre un accroissement de 13,4% en 2016.

#### - **Le secteur secondaire**

Il connaît une hausse de 6,8% en 2016 contre 7,1% en 2017. Cette situation trouve son explication dans les performances des sous-secteurs des extractives, de la fabrication de produits alimentaires céréaliers et des matériaux de construction, ainsi qu'au dynamisme des BTP et de l'énergie. Les sous-secteurs de la fabrication de produits chimiques et du raffinage de pétrole ont aussi concouru au développement de ce secteur. Les activités extractives connaissent des performances. Une croissance de 35,8% est enregistrée sous l'impulsion de l'exploitation du phosphate et de l'or avec des performances de 60% et 34,5%. L'amélioration du niveau de productivité et des cours mondiaux ont relancé la production de l'or, tandis que l'essor du phosphate est lié aux investissements des partenaires indiens. La production de sel connaît une hausse de 7,2% ; celle d'attapulgite se hisse à 5,2%.

Le sous-secteur de la fabrication de produits alimentaires céréaliers enregistre 17,5% en 2016 alors, qu'en 2017, ce secteur enregistrait 11,6%.

Le sous-secteur des matériaux de construction connaît une croissance 9,0% en 2016, contre 13,6% en 2015. La bonne tenue des commandes de ciment, la demande extérieure et les activités de BTP au plan national expliquent cette performance.

Le sous-secteur de l'énergie fait un bon de 7,5% en 2016 contre 6,2% l'année précédente. Les importants investissements effectués dans ce secteur ont propulsé la production d'énergie en hausse de 8,4%. La sous-branche « eau » connaît un accroissement de 4,3% de sa production impulsé par les importants investissements.

La fabrication des produits chimiques connaît un accroissement de 23,1% en 2016, après une progression de 32,4% en 2015. Cette performance est tirée par celui de la production d'acide phosphorique de 63,6% enregistré dans les sept (7) premiers mois de 2016.

Le secteur du raffinage du pétrole connaît une croissance de 5,4% en 2016 alors qu'en 2015 le secteur se hissait à +35,5%. La faiblesse des cours mondiaux a défavorisé les activités commerciales de la SAR. Cette situation a profité aux activités de raffinage qui ont vu les importations de pétrole brut augmenter de (+23,2%) sur les sept (7) premiers mois de 2016. Les produits raffinés connaissent une baisse de 11,3% sur la même période.

Les performances notées en 2015 dans la fabrication de sucre et de confiserie, le travail de grain, le travail de bois et la fabrication de machines ont permis de booster le secteur. Le secteur souffre aussi des difficultés dans la fabrication de produits gras. A cette baisse de la production d'huile s'ajoute le manque de graines comme intrants. La collecte d'arachide connaît une baisse de 88,1%. En juin 2016 et juin 2015 les quantités collectées sont respectivement de 7000 tonnes et 58 996 tonnes. Les exportations d'huile brute d'arachide chutent entre 2015 et 2016 passant de 9 601 tonnes au premier semestre 2016 contre 18 393 tonnes un an auparavant. Au même moment l'huile importée vient concurrencer la production locale. Le sous secteur du cuir souffre de la concurrence du cuir brut asiatique. Ainsi il connaît une baisse de 1,5% en 2016. Le sous-secteur du carton et de la métallurgie connaissent une contraction 9,0% contre -13,2% et 3,8% contre +5,1% en 2016 et 2015.

#### - **secteur tertiaire**

Le secteur connaît une croissance de 5,6% en 2016 contre 3,8% l'année en 2015.

Entre 2016 les services hébergements et des restaurations enregistrent 9,3% contre 3,6% en 2015. Les améliorations dans le sous secteur du tourisme avec la suppression des visas et la maîtrise de la maladie d'EBOLA ont relancé le sous secteur.

Le secteur commercial stagne presque entre 2015 et 2016 avec des croissances de 4,8% et 4,9% respectivement. Cette légère amélioration est due au commerce de gros et celui des véhicules.

Sur le plan de l'immobilier on note une bonne avancée. Le secteur connaît un bond de 6,6% en 2016, mieux que celui de 2015 qui était de 3,4%. Les programmes de l'habitat social et le développement du bâtiment autour de la région Dakar y ont favorablement contribué.

Le développement important de la téléphonie dont le taux de pénétration dépasse 100% explique les performances dans le secteur des postes et des télécommunications. En 2015 et 2016, 3,3% et 5% de croissance ont été enregistrées.

Le sous-secteur du transport enregistre une croissance de 12% contre 9,5% en 2015.



Ces performances sont liées aux activités portuaires, des aéroports boustées par le tourisme, l'amélioration des transports routiers induit par l'élargissement de certaines voies améliorant la fluidité de la circulation ainsi que le renouvellement du parc automobile des transports en commun.

Le secteur financier connaît une légère progression entre 2015 et 2016. En effet il enregistre 9,0% et 9,5% entre les deux dates. Le sous secteur a profité du système de bancarisation et de la facilitation de l'accès aux services bancaires.

## Environnement social<sup>7</sup>

### A. Caractéristiques sociodémographiques

#### Niveau d'instruction

Le niveau d'instruction chez les femmes reste faible. On note que 52,9% sont sans niveau. Chez les hommes ce pourcentage est de 44,7 %. Chez les femmes on enregistre respectivement 27,9% et 15,7% pour le primaire et le secondaire. Chez les hommes respectivement pour ces niveaux, on enregistre 29,4% et 18,3 %. Le niveau supérieur est atteint par 2,3% des femmes contre 4,2% des hommes.

#### La pauvreté

Le bien-être économique des ménages est appréhendé à travers le quintile de bien-être économique. Il ressort que pour les différents quintiles, le pourcentage de population ne change pas et s'élève à 20. L'analyse selon certaines caractéristiques comme le milieu de résidence et la région fait apparaître des différences. Concernant le quintile moyen, il reste légèrement supérieur en milieu rural où il est de 21% contre 19 en milieu urbain. La pauvreté affecte plus le milieu rural que le milieu urbain. Le quintile le plus bas et le second enregistrent 36 % et 31% en milieu rural contre 1% et 7% en milieu urbain. Selon les grandes régions, celle la plus affectée par la pauvreté est la région du Sud avec 44,3%. Relativement au quintile le plus élevé, la pauvreté affecte moins la région Ouest. C'est dans la région du Nord qu'on trouve un pourcentage plus important de la population dans le quintile moyen soit 28%.

#### Religion et ethnie

Le Sénégal se caractérise du point social par sa diversité linguistique et religieuse. Au niveau linguistique, la cohabitation crée de forts liens entre les différents groupes à travers le cousinage à plaisanterie. Celle-ci neutralise les tensions sociales et contribue à la cohésion et à la stabilité nationale.

<sup>7</sup> Les informations sont tirées de rapport de l'Enquête Démographique de Santé Continue (EDS-Continue) de 2016.  
[http://www.ansd.sn/index.php?option=com\\_rapports&view=rapports&Itemid=411#](http://www.ansd.sn/index.php?option=com_rapports&view=rapports&Itemid=411#)  
<http://www.ansd.sn/ressources/rapports/EDS-C%202016.pdf>

Les ethnies sont les sérères, les pulaar, les wolofs, les mandingues, les diolas, les soninkés entre autres ». Le cousinage à plaisanterie entre ces différentes ethnies participe au maintien de la cohésion sociale. Les ethnies étrangères viennent renforcer ce brassage.

Du point de vue religieux, la liberté de culte au Sénégal permet à tout un chacun de s'épanouir dans ses croyances telles que le monothéisme, paganisme et autre. Musulmans, chrétiens, animiste et ceux sans religions se côtoient. Cette solidarité entre religion se manifeste à travers les fêtes religieuses qui constituent des occasions de partages et de solidarité.

## **B. Condition de vie des ménages**

### **L'approvisionnement en eau**

Il ressort de l'EDS-2016, que dans les ménages, les sources améliorées représentent 81,8% de la provenance de l'eau de boisson. Les robinets dans le logement/maison constituent la deuxième source avec 53,3%. En milieu urbain et en milieu rural, ces deux sources restent les principales. Elles représentent respectivement 91,7% et 69,6% contre 70,6% et 34,8%.

Relativement au temps mis pour accéder à l'eau de boisson, au niveau national, 68,5% des ménages l'ont sur place. Le milieu urbain reste avantagé, on y enregistre 85,3% contre 49,4% en milieu rural. Toutefois c'est en milieu rural que les ménages mettent plus de temps pour puiser l'eau de boisson. Plus de 30 minutes sont nécessaires à 13% d'entre eux, en milieu urbain par contre seuls 2% sont concernés. Pour le traitement apporté à l'eau après l'avoir puiser, au niveau national 73,9% des ménages ne le font pas. En milieu urbain 84,4% ne s'adonnent pas à cette pratique contre 64,7% en milieu rural.

### **Les toilettes**

L'utilisation des toilettes améliorées non partagées concerne 44,7% des ménages. Ce pourcentage est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural avec respectivement 53,7% et 34,5%. Les toilettes partagées restent le fait de 23,3% des ménages au niveau national. Le partage des toilettes restent plus marqué en milieu urbain qu'en milieu rural. Les ménages concernés représentent 37,1% et 7,7%. Les toilettes non améliorées sont moins présentes en ville (9,2%) qu'en campagne (57,8%) ; le niveau national concernant 31,9% des ménages.

## C. Caractéristiques des logements

### L'électricité

Au niveau national, 60,2% des ménages ont accès à l'électricité. Des disparités existent entre le milieu rural (86,9%) et le milieu urbain (31,8%). La distribution de l'électricité n'est pas encore universelle au Sénégal. En effet, 35,5% des ménages n'en disposent pas. Cette situation est plus accentuée en milieu rural qu'en milieu rural qu'en milieu urbain où on enregistre respectivement et 61,7% 12,3%.

### Le revêtement du sol

Le ciment, le carreau, la terre/sable sont le principal revêtement du sol. Pour le ciment 43,7% des ménages sont concernés. En milieu rural il intéresse 38,6% et en milieu urbain 31,3%. Le carrelage représente 44,3%, 10,6% et 28,5% des ménages, respectivement pour les milieux urbain et rural et le niveau national.

### Les pièces utilisées pour dormir

Par rapport au nombre de pièces utilisées pour dormir, la majorité des ménages en ont 3 et plus. Les pourcentages de ménages sont de 58,5% au niveau national, 68,5 % en milieu rural et 49,7% en milieu urbain.

### Lieu et combustible de cuisson des repas

La cuisson des repas se fait essentiellement dans la maison à un endroit dans la maison. Au niveau national, 67,6% des ménages cuisinent dans un endroit de la maison. Selon le milieu de résidence ces pourcentages sont 58,4% et 63,3% pour le milieu rural. Les ménages avec un bâtiment séparé pour faire la cuisine représentent 25,4 % au niveau national. Ce pourcentage passe à 16,0% en milieu urbain contre 36,0% en milieu rural.

En ce qui concerne le combustible de cuisson, la paille/branchages/herbes restent plus usitées au niveau national suivies GPL/gaz naturel/biogaz pour 29,0%. Pour ce dernier le pourcentage de ménage reste plus important en milieu urbain soit 49,5%, qu'en milieu rural, 5,8%. Par contre l'usage de Paille/branchages/herbes est plus vivace en milieu rural avec 80% des ménages ruraux. Ce combustible est le fait de 15,3% des ménages urbains.

### Biens d'équipement des ménages

Concernant les biens du ménage, ils permettent d'améliorer les conditions de vie des ménages et constituent en ce sens un indicateur du niveau de vie.

Les résultats de l'EDS-Continues 2016 montrent que le bien qui vient en tête est le téléphone portable.

Le téléphone portable s'impose comme le bien le plus possédé par les ménages. En effet, 97,7% des ménages urbains et 89,9% de ceux ruraux en ont, au niveau national 94,1% en disposent. La radio arrive en deuxième position avec 94,1% des ménages sénégalais. Les disparités régionales montrent que 97,7% des citadins ont des radios contre 89,9% des habitants de la campagne.

Pour le moyen de transport, la charrette vient en tête avec 23,7% des ménages. Ce moyen reste plus connu en milieu rural qu'en milieu urbain. Les pourcentages respectifs sont 45,9% et 4,2%. La possession de terre agricole et d'animaux de fermes représente respectivement au niveau national 37,0% et 57,5%. Pour ces biens les ménages ruraux sont mieux lotis que ceux urbains. Les terres sont possédées respectivement pour les proportions de 69,9% et 8,1%, tandis que pour les animaux de fermes 81,5% contre 36,4%.